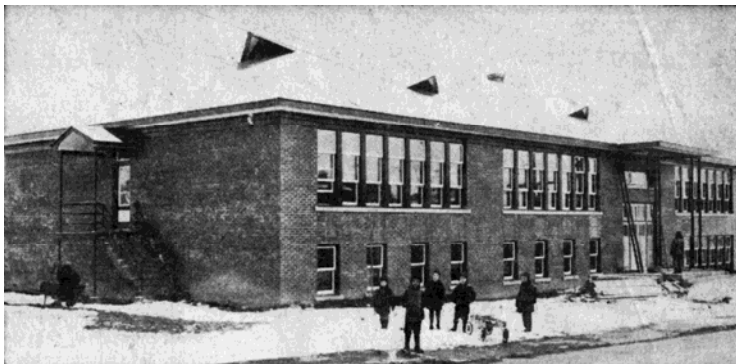


Une brève histoire de l'école primaire Pie-X-de l'Assomption

Jusqu'aux années 1960, c'est-à-dire au cœur des réformes scolaires de la Révolution tranquille, chaque paroisse catholique espère avoir deux écoles pour son territoire, lorsque la densité démographique le permet : une école de filles et une autre pour les garçons, idéalement prise en charge par une communauté de religieuses et de religieux respectivement. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'histoire de l'école Pie-X-de l'Assomption, née de l'union des anciens établissements séparés pour filles et garçons.



L'école de l'Assomption, 1952. (*La Tribune*, 12 novembre 1952, p. 16)

La volonté de faire construire une première école pour ce secteur de la Ville germe dès la fondation de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption, érigée en avril 1951. De fait, une classe temporaire est aménagée dans une salle de l'église paroissiale, dès septembre 1951. C'est cependant en 1952 que le projet prend véritablement son envol. Les commissaires achètent d'abord le terrain nécessaire en vue de la construction d'une école mixte de six classes. Puis, au printemps, le contrat général pour la construction de l'école est accordé, pour la somme de 68 600 \$. Les travaux avancent rapidement, si bien que l'école de l'Assomption ouvre finalement ses portes le 28 octobre 1952 ; des membres de la communauté des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus prennent la direction de l'école, aidées d'institutrices laïques (deux sœurs et six institutrices laïques). Celles-ci enseignent aux filles de la 1^{re} à la 7^e année et aux garçons de la 1^{re} à la 3^e année.

Dès février 1955, les commissaires décident de faire construire une école pour garçons dans la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption ; il s'agit de la future école Pie-X. Le contrat est accordé le 6 avril 1955, pour la somme de 103 975 \$. Avec la construction de cette école de neuf classes pour garçons, l'école de l'Assomption devient une école exclusive aux filles. La direction de l'école Pie-X est confiée aux Frères de la Charité. Au moment de l'ouverture de l'école, en octobre 1955, quatre frères enseignants et trois institutrices laïques se chargent de l'enseignement.

Les deux établissements ont droit à un agrandissement de quatre classes au début de la décennie 1960. Le contrat d'agrandissement de l'école Pie-X est accordé en août 1961, alors que celui de l'école de l'Assomption est accordé en mai 1962. Par ailleurs, c'est en 1967 que la collaboration entre les deux institutions



Pavillon Pie-X, août 2010. (Photo par Alexis Dubois-Campagna, CSRS)

commence à prendre forme. En effet, les commissaires autorisent un regroupement par cycle des élèves des écoles de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption ; les enfants de la maternelle à la 3^e année iront à l'école de l'Assomption, alors que les enfants de la 4^e à la 7^e année iront à l'école Pie-X. Cette décision introduit évidemment la mixité dans les classes. Ces changements annoncent en quelque sorte la fin d'une époque ; phénomène qui se confirme avec les départs des frères en 1972 et des sœurs en 1975.

Un nouveau chapitre de l'histoire des deux écoles s'ouvre au début de la décennie 1990. Tout d'abord des rénovations majeures sont entreprises à l'école de l'Assomption en 1990-91. Un important contrat de réaménagement est en effet accordé, le 11 décembre 1990. Finalement, les commissaires autorisent l'institutionnalisation (regroupement

administratif) des écoles de l'Assomption et Pie-X « afin d'assurer un meilleur arrimage dans le passage des élèves du premier cycle au deuxième cycle primaire » et de « favoriser une réduction des dépenses d'encadrement ». Cette décision est officialisée en août 1992 avec l'adoption d'un nouvel acte d'établissement de l'« école institutionnelle Assomption – Pie-X » ; effectif le 1^{er} juillet 1993. L'école prend officiellement le nom de Pie-X-de l'Assomption lors de l'année scolaire 2000-2001.